PROSPECTUS

De l'Education que reçoivent les Jeunes-gens au Petit Séminaire de Mont-réal.

DANS cet établissement, fait et soutenu uniquement par MM. de St. Sulpice de Montréal, pour élever la jeunesse, on s'est proposé trois choses, qui sont le but de toute bonne éducation: former le cœur, l'esprit, et le corps des jeunes gens.

I.

Comme le fondement de toute bonne éducation doit être la religion; puisque sans elle, il ne peut y avoir de vertus solides: on s'applique particulièrement à en donner aux jeunes gens une connoissance solide, et à les former à la pratique de la vertu.

Chaque jour commence et finit par la prière faite en commun: pareillement tous les exercices sont précédés et suivis d'une courte prière; pour apprendre de bonne heure aux enfans que dans toutes nos actions nous avons besoin du secours de Dieu; et que nous devons lui rendre grace de tout ce que nous faisons de bien.

Les pensionnaires, et les externes Catholiques entendent tous les jours la messe. Les Dimanches et les fêtes, tous, à moins d'un empêchement légitime, assistent matin et soir à l'office divin.

Chaque jour avant le diner les pensionnaires se rendent à la Chapelle, pour y écouter à genoux la lecture d'un chapitre du Nouveau Testament.

Pendant le diner et le souper, on lit un livre d'histoire: mais cette lecture est précédée d'un chapitre des *figures de la Bible de Royaumont*, et suivie d'un verset du livre de *l'imitation de J. C.*

Tous les soirs, pendant un quart d'heure, on fait aux jeunes gens réunis une lecture spirituelle, qui est le plus souvent la vie de quelques Saints.

Les Dimanches et les fêtes, il y a une heure de cathéchisme. Tous les étudians sont divisés en cinq classes, sous cinq maîtres, qui font un cathéchisme plus ou moins fort, selon la portée de chaque classe. La prémière classe ne contient que les jeunes gens plus avancés, capables d'une instruction plus solide et plus dévelopée, qui leur est donnée par le Directeur même de la maison. En outre, depuis les Cendres jusqu'à l'Ascension, il y a trois cathéchismes par semaine, faits aussi par le Directeur, pour préparer les plus jeunes à la prémiere communion.

Jamais les jeunes gens ne sont abandonnés seuls à eux mêmes. Des maîtres assistent à tous leurs exercices, pour empêcher les querelles, appaiser les différens et veiller à ce que tout se passe avec ordre, décence et charité. Aux repas, aux récréations, aux promenades, ils sont mêlés avec les éleves, mangent et s'amusent avec eux. La nuit même, un maître, ou dans le dortoir, ou dans une chambre y attenante, est a portée de veiller à tout, et ne se retire que lorsque tous les jeunes gens sont couchés; le matin il les réveille, et préside à leur lever. Durant le coucher et le lever des éleves, on fait observer un silence exact. La nuit les dortoirs sont éclairés par une lampe, et chauffés par un poële en hiver.

Pour couper dans la racine le vice de la gourmandise, on ne permet l'introduction d'aucun comestible, ni d'aucunes friandises, excepté quelques fruits cruds ou secs, comme pommes, poires, raisins, etc.

On ne permet non plus l'introduction d'aucun livre, sans l'approbation expresse du Directeur. Pareillement, pour la sureté des bonnes mœurs, les lettres que les jeunes gens recoivent ou écrivent, doivent être montrées au Directeur. Les personnes du dehors ne peuvent visiter les éleves que dans un parloir destiné à cet usage.

On s'applique autant qu'on le peut à corriger les défauts de caractère, les vices naissans, à modérer les passions: 1°. Par des avis généraux. 2°. Par des avertissemens faits en particulier avec toute la douceur possible. 3°. Par des remontrances plus séveres, si la douceur a été inutile. 4°. Par des corrections de sentimens, si les paroles n'ont pas suffi. 5°. Par des punitions, ou châtimens convenables, lorsque les sentimens d'honneur et de religion n'ont pas eu assez de force sur le cœur indocile de l'enfant. 6°. Enfin on renvoie à leurs parens ceux dont les défauts contagieux n'ont pu être corrigés par les moyens ci-dessus énoncés: mais dans ce cas même, on tâche, autant qu'il est possible, de sauver leur réputation et leur honneur.

Pour conserver plus aisément la pureté des mœurs, les petits sont entierement séparés des grands, dans les récréations et les promenades: ils ont à part leur salle et leur cour de récréation.

Tous les maîtres sont ecclesiastiques, excepté le maître d'Anglais; le Directeur, les professeurs de Philosophie et de Rhétorique, et un autre, sont prêtres de St. Sulpice de Montréal; les sept autres maîtres sont de jeunes ecclésiastiques élevés dans la maison, dont la conduite a été éprouvée, et qui sont sous la direction des prêtres.

Les domestiques sont choisis avec le soin le plus scrupuleux, pour qu'on puisse répondre de leur probité et de leurs mœurs; et on ne permet aux jeunes gens de communiquer avec eux, que

pour des besoins indispensables. Les femmes qu'on est obligé d'avoir pour faire les dortoirs et tenir la maison propre, ont au moins quarante ans.

Les pensionnaires ne peuvent jamais sortir en ville, sans une permission expresse du Directeur, ou de son réprésentant, s'il est absent.

II.

Il y a au Petit Séminaire une école Angloise, une école Françoise, et le grand cours d'étude.

L'école Angloise se fait le matin depuis huit heures jusqu'a onze, et le soir depuis une heure jusqu'à quatre: on y montre la lecture, l'écriture, l'ortographe, les règles de commerce, et la tenue des livres.

L'école Françoise se fait depuis huit heures du matin jusqu'à dix, et le soir depuis deux heures jusqu'à quatre. On y montre à lire en Latin et en François, à écrire, à compter; et on y fait apprendre les prémiers élémens de la langue Françoise.

Le Grand Cours d'Etude occupe huit ans, et est divisé en sept classes. Pour être admis à le commencer, il faut savoir lire et écrire en Latin et en François. Les classes se font le matin depuis huit heures jusqu'à dix, et le soir depuis deux heures jusqu'à quatre. Sept maîtres sont chargés de ces classes.

Dans la Sixième, classe des commençans, on enseigne les élémens de la langue Françoise, ceux de la langue Latine, la Géographie de l'Amérique, et de l'Affrique, précédée de quelques notions générales sur la Géographie. On explique, ou le *selectæ è veteri testamento historiæ*, ou *l'epitome historiæ sacræ*.

Dans la Cinquième, on voit ce qu'on appelle la *Syntaxe* Latine. On apprend un abrégé de l'histoire et de la chronologie sacrée jusqu'à J. C.—la géographie de l'Europe, et de l'Asie: on explique ou la seconde partie du *selectæ è veteri*, etc. ou le *de viris illustribus urbis Romæ*.

Dans la Quatrième, on enseigne la *méthode* ou manière de rendre en Latin les Gallicismes. On apprend un abrégé de l'histoire et de la chronologie prophane jusqu'à J. C. On explique ou le *selectæ è prophanis scriptoribus historiæ* ou *Cornelius Nepos*, ou le *Phœdri fabulæ:* et l'on commence à meubler la mémoire de morceaux choisis d'auteurs Latins: ce que l'on continue jusqu'à la rhétorique inclusivement.

Dans la Troisième, on enseigne la prosodie Latine, la versification, un abrégé de Mithologie pour l'intelligence des poétes, ou l'histoire et chronologie moderne depuis J. C. jusqu'au temps présent. On explique ordinairement Quint-Curce, quelquefois César. On explique aussi Virgile et Ovide. On orne la mémoire de quelques unes des fables des fabulistes François, et surtout de la Fontaine.

Dans la Seconde, on apprend un abrégé du cours de belles-lettres de Batteux: on explique Salluste, Tite-live, Ciceron, Virgile. On commence a s'exercer dans l'art d'écrire, par des narrations, fables, lettres, descriptions, etc.

Dans la rhétorique, on étudie les règles de l'éloquence. On explique Cicéron, les harangues choisies des auteurs Latins, Virgile, Horace. On orne la mémoire de morceaux choisis des meilleurs poétes Latins et François, et l'on continue d'exercer dans la composition.

N^a. Dans toutes les classes, on s'exerce continuellement sur la traduction par écrit du Latin en François, et du Francois en Latin; et sur la versification Latine, dans les trois classes plus élevées.

Outre le temps des classes, il y a cinq heures d'étude, distribuées en quatre parties, afin que les jeunes gens puissent travailler seuls, et remplir la tâche que le maître leur a donnée en classe. Ces études se font en commun dans une salle destinée à cet usage, sous l'inspection d'un maître qui veille à ce que chacun emploie bien son temps, et n'empêche pas les autres d'étudier. Chaqu'éleve y a sa place marquée d'où il ne lui est pas permis de sortir. On y garde un silence exact. Le maître sert aussi à applanir aux plus jeunes les difficultés trop épineuses qui pourroient les embarasser.

Tous les devoirs que fait chaque éleve par écrit, sont corrigés par le maître de classe en particulier dans sa chambre, et les fautes sont marquées sur la copie d'abord à l'endroit où elles sont, ensuite en somme en tête de la copie: fautes de syntaxe, fautes d'ortographe, etc. tout est marqué. Ensuite en classe après avoir distribué leurs copies aux éleves, le maître fait une correction générale, rendant raison de tout. Après quoi les écoliers sont obligés de corriger eux-mêmes sur leur copie. On tient note de toutes ces fautes, de celles qui sont faites dans la récitation des leçons, dans l'explication des auteurs qui se fait de vive voix; et à la fin de la semaine, on donne les places sur le nombre de ces notes; celui qui a fait le moins de fautes occupe la prémière place: et la liste de chaque classe est remise toutes les semaines au Directeur; qui, par ce moyen, est dans le cas de juger des talens, du travail et des progrès des étudians. Dans chaque classe celui qui d'après ces listes a été le plus souvent le prémier, remporte un prix, qui, pour cette raison, est appelé *prix d'excellence.*

La classe de PHILOSOPHIE occupe deux ans, à cause de la multiplicité des matières.

Dans la prémiere année qui se fait en Latin, on voit la LOGIQUE, où l'on explique aux étudians les différentes opérations de l'âme pour connoître la vérité et réfuter l'erreur: les sources de nos erreurs et les moyens d'y rémédier; les motifs qui doivent appuyer nos jugemens, selon les choses dont nous avons à juger; la manière de procéder soit pour découvrir, soit pour démontrer la vérité.

Dans la METAPHISIQUE, après quelques notions nécessaires d'Ontologie, on expose les quatre principaux systêmes de l'athéisme; on en fait sentir l'incohérence et les contradictions; on dévelope les effets horribles que ces doctrines désolantes et désorganisatrices produiroient nécessairement dans la société. On donne ensuite les différentes démonstrations de l'existence de Dieu, savoir: la necessité d'une prémière cause, la voix de tous les peuples, l'existence de la matière et du mouvement, le bel ordre qui règne dans le monde; l'union de l'âme et du corps, l'idée de l'infini, et l'idée de Dieu gravée dans tous les cœurs, enfin la possibilité d'un Dieu, d'où suit né-

cessairement son existence. On passe ensuite aux attributs de Dieu; la nécessité, l'immutabilité, l'éternité, l'immensité, la simplicité et l'unité de sa nature: la sagesse, la justice, la bonté, l'universalité de sa providence. La liberté et l'immutabilité des décrets de sa toute-puissance; son intelligence et sa science infinies qui embrassent tous les êtres et tous les temps. On vient ensuite à la connoissance de l'âme de l'homme, son origine, sa nature indivisible et spirituelle, son immortalité; et l'on prouve l'existence d'une autre vie pour récompenser la vertu et punir le vice; et l'on fait voir que la raison n'a rien de solide à opposer au dogme de la révélation sur l'éternité des peines et des récompenses.

On fait ensuite l'application de la logique et de la métaphisique à la grammaire générale des langues.

Dans la Morale on enseigne quelles qualités, sont nécessaires à nos actions pour être bonnes et vertueuses. On fait voir que l'homme est libre dans ses actions; et qu'il y a une distinction entre le bien et le mal fondée sur l'essence des choses: on expose enfin les devoirs de l'homme envers Dieu, envers lui-même, envers ses semblables, et envers la société; ceux du Sujet envers le Souverain, et du Citoyen envers la Patrie.

Enfin dans le cours de cette prémière année, ou enseigne les élémens de la langue Greque; assez pour que les jeunes gens puissent entendre le nouveau testament; et pousser plus loin la connoissance de cette langue, s'ils veulent la cultiver.

Dans la seconde année, les éleves étudient les mathématiques et la phisique.

En Mathematiques, on enseigne et l'on démontre le calcul des entiers et des fractions, tant ordinaires que décimales; le calcul des rapports, proportions, progressions, arithmétiques et géometriques; le calcul des logarithmes, le calcul algébrique; les équations du prémier et second dégré. On passe ensuite à le géométrie tant des lignes, que des surfaces et des solides; on finit par la trigonometrie rectiligne, l'usage des tables trigonométriques, et les élémens de l'arpentage et du nivellement.

Dans la Phisique, on démontre les prémiers élémens de la méchanique générale et spéciale, les loix de la chûte des corps graves; les principes de la ballistique, de l'acoustique, de l'optique, de la catoptrique, de la dioptrique, et de l'astronomie. On donne ensuite un système général pour l'explication des phénomènes de la nature, qui a pour bâse la théorie de Newton. On fait enfin un petit cours de phisique expérimentale sur les propriétés générales des corps, sur l'air, la lumière, l'aimant, l'électricité, et les fluides aëriformes connus sous le nom de gaz.

Pour exciter l'émulation, il y a trois examens généraux, à l'Epiphanie, à Pâques, et à la fin de l'année scolastique. Là, en présence de MM. du grand Séminaire qui veulent y assister, des maîtres, et de tous les étudiants du grand cours d'étude, on interroge chaque éléve sur les objets qui l'ont occupé depuis le dernier examen. En outre, pour enhardir les jeunes gens à parler en public, ceux de chaque classe qui se sont distingués par leurs talens et par leur travail, paroissent à un exercice public, où tous les citoyens sont invités, et ils y répondent sur les matières de leurs études pendant le cours de l'année. La dernière séance est terminée par la distribution solem-

nelle des prix, et par un exercice littéraire, tel que discours, entretien, plaidoyer, etc.—où les jeunes rhétoriciens s'exercent à déclamer en public.

Les prix pour les écoles Angloise et Françoise sont des prix de lecture, d'écriture de calcul et de mémoire ; pour les classes du grand cours, un prix d'excellence, un ou deux prix de thême de version, de vers, d'amplification Françoise, d'amplification Latine, et de mémoire. Les prix de faculté, tels que thême, version, &c. se méritent par une composition que le directeur apporte lui-même au moment où les élèves vont se mettre à composer; pour éviter toute partialité, et tout soupçon de faveur ; le jour de la composition tous les maîtres changent de classe ; et les élèves sont obligés de lui remettre la copie du devoir qu'ils ont fait sous ses yeux, et leur nom cacheté. Le soir même tous les maîtres remettent les copies au directeur. Les copies sont corrigés uniquement par les quatre prêtres assemblés, le prix y est donné à la copie qui a obtenu la pluralité des suffrages et l'on ne décachète les noms qu'après avoir ainsi décidé les prix.

Les jeunes gens qui ont du temps de reste après avoir rempli le devoir de leur classe, peuvent l'employer à lire : il y a pour leur usage une bibliothèque assez nombreuse de livres choisis, sur tous les objets d'étude qui les occupent, un maître est chargé de leur fournir ceux qui peuvent convenir à leur âge et à leur capacité.

Les jeunes gens de talent qui auront bien mis à profit ce cours d'étude ne seront pas des savans en sortant du petit Séminaire ; on sent bien qu'en si peu de temps, il est impossible qu'ils soient profonds sur tant de matières qui les ont occupés ; et c'est ce qu'on s'attache particulièrement à leur faire bien sentir : mais ils emporteront avec eux la clef de la science, c'est-à-dire la manière d'étudier, et s'ils veulent s'en servir, ils pourront dévenir habiles dans les sciences nécessaires à l'état qu'ils embrasseront : mais surtout, sentant ce qui leur manque, ils seront modestes, et on ne les verra point couper et trancher sur mille matières qu'ils n'ont pu approfondir Or, selon M. De Bonald, c'est l'unique but qu'on doit se proposer dans l'éducation des Collèges. Ce plan est à-peu-près celui que l'on suivoit dans les meilleurs Collèges de l'Europe. C'est ainsi qu'ont été elevés les plus grands hommes des deux derniers siècles. Au reste si ce cours complet avoit besoin d'apologie, il suffiroit de jetter un coup d'œil sur les succès qu'obtiennent à la Législature et au Barreau de cette Province, ceux qui l'ont fourni en entier.

III.

Pour le corps : le batiment est composé d'un corps de logis de cent-vingt pieds Français de long sur trente-deux de large de dedans en dedans, ayant au devant une cour de soixante-neuf pieds de profondeur sur cent-vingt de large plantée de peupliers d'Italie et d'Acacia. Aux deux bouts sont deux ailes de cent soixante-onze pieds de long, et de trente-neuf de large de dehors en dehors, qui, avec le corps de logis forment un H. le tout à trois étages, de onze, dix, neuf, pieds François, ainsi les élèves y sont logés au large ; il y a de belles et grandes cours de récréa-

tion plantées d'arbres pour garantir les jeunes gens de la chaleur, et leur procurer un air plus pur ; une petite rivière coule au bas des cours et des batimens.

On ne peut recevoir au pensionnat que cent-vingt jeunes gens, qui, la nuit sont distribués dans cinq dortoirs bien aérés, dont trois de cinquante pieds de long, et deux de soixante-quinze, et tellement situés que, si la nuit les jeunes gens ont des besoins, ils ne sont point obligés de sortir en plein air.

Tous les exercices sont tellement distribués, qu'il n'en est aucun dont la longueur puisse nuire à la santé des éleves.

La nourriture est saine et abondante, mais frugale, telle qu'elle convient à des jeunes gens dans le temps de leurs études ; au reste il n'y a sur cet article de différence entre les écoliers et les maîtres, si non que ceux-ci ont un plat de plus et du vin.

Les écoliers ont chaque jour huit heures et demi de sommeil, et neuf heures le lendemain des jours de congé. Il y a un quart d'heure de récréation après chaque classe, et une heure après le dîner, autant après le souper. Outre ces récréations, chaque semaine d'hiver il y a un demi jour de congé, et l'on conduit les pensionnaires en promenade. L'été il y a un jour dans la semaine, qu'on passe toute entier à la campagne, dans une maison agréable et spacieuse bâtie exprès sur le penchant de la montagne, et qui domine sur la plaine, le fleuve et la ville ; et pour que l'ardeur du jeu ne fatigue pas trop les jeunes gens, leurs récréations sont coupées par différens exercices, qui servent autant à les reposer qu'à leur faire remplir leurs devoirs de piété et d'étude. La nourriture y est meilleure qu'à la maison de ville. Enfin il y a des vacances depuis le quinze d'Août jusqu'au premier d'Octobre, que les éleves vont passer dans leurs familles.

Tel est le plan d'éducation suivi au petit Séminaire de Montréal. En le lisant attentivement tout homme qui sent le prix des mœurs et de la science, verra clairement qu'on y a pris avec une sollicitude paternelle tous les moyens de conserver pures les mœurs des jeunes gens, et par conséquent de favoriser le succès de leurs études : car sans mœurs, il n'est guères possible qu'un jeune homme étudie ; or point de science sans étude. Cette vigilance perpétuelle, cette assistance assidue à tous les exercices des jeunes gens ne peut manquer d'empêcher bien des désordres, Les avis paternels que cette surveillance met en état de donner ramenent infailliblement dans le sentier de l'honneur, bien des jeunes gens qu'un moment de distraction, de légèreté ou de passion en avoit écartés : et si les corrections sont inutiles, cette même vigilance continuelle, rend facile l'épuration : *quod enim ignorat medicina, non curat.* Cette vigilance est bien dure à la nature et pour le maître et pour l'enfant : il est vrai : mais un enfant cessera de l'être, et alors il bénira ceux qui ont ainsi soutenu sa foiblesse. Mais un maître qui aime son Dieu et sa patrie, compte pour rien ses peines, en pensant qu'il forme pour Dieu des adorateurs, et pour la patrie de citoyens vertueux et utiles.

ON ne peut recevoir au pensionnat que cent vingt pensionnaires, mais il y a environ cent quarante externes.

Pour conserver l'égalité qui doit regner entre tous les éleves d'une même maison, tous les étudians, tant pensionnaires qu'externes, sont obligés de porter un habit uniforme.

Aucun externe ne peut jamais sortir de la paroisse de Montréal, sans la permission du directeur.

Le prix de la pension est de £21 pour dix mois et demi; pour le même temps les externes payent £1 15s. payables d'avance en trois quartiers égaux. Outre la pension, les jeunes gens étrangers à la domination Angloise payent chaque année quatres guinées d'entrée.

Les fournitures de livres, papier, plumes, encre, &c. le blanchissage, sont à la charge des parens: ils fournissent aussi le lit, le couvert et linge de table, et autres petits meubles ou ustensiles dont les enfans peuvent avoir besoin.

Les parens si éloignés qu'on ne puisse pas avoir avec eux une communication prompte et facile doivent avoir en ville un correspondant à qui on puisse s'adresser pour le payement, et pour les besoins des enfans, et à qui on puisse les confier en cas de maladie, ou d'autre accident.

Si les absences des jeunes gens pour maladie, ou autre raison approuvée, sont audessous de quinze jours, on ne fait aucune déduction à la pension: mais si elles atteignent ou passent ce nombre, la déduction commence après huit jours révolus.

On ne croit pas qu'il soit nécessaire de faire remarquer la modicité du prix. On est convaincu que toute personne qui sait compter, et qui supputera ce qu'il en doit couter pour les grosses et menues réparations de bâtimens si considérables, pour l'entretein de la bibliotêque des maîtres, et de celle à l'usage des écoliers, pour l'entretien des meubles et du linge de la maison, pour les contributions des chemins, pour la dépense annuelle des prix, pour l'entretien de la chapelle, pour l'entretien d'un cabinet de phisique, pour la nourriture d'un cheval, pour éclairer tant d'apartemens, pour le chauffage de vingt quatre poëles, pour la nourriture et les gages de douze domestiques, pour la nourriture et les honoraires de douze maîtres, pendant toute l'année, pour la nourriture de cent vingt pensionnaires pendant dix mois et demi, enfin pour les non valeurs inévitables malgré toutes les précautions, dira qu'un pareil établissement ne peut se soutenir par lui-même, et même en doublant les prix: aussi MM. de Saint Sulpice l'ont ils bien senti, mais ils ont senti aussi que, les fortunes dans la province étant modiques, ce serait exclure la jeunesse de l'éducation que de mettre une juste proportion entre le prix et la dépense nécessaire à l'établissement. Ainsi après avoir fourni seuls aux frais du prémier établissement, ils se sont résolus à le soutenir non seulement par leurs travaux, mais encore par leurs biens: trop heureux de contribuer ainsi de leurs personnes et de leur bourse à l'instruction de la jeunesse et au soulagement des familles: couvaincus qu'ils mériteront d'autant mieux la confiance des parens que leurs travaux sont plus désinteressés.